

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE JANVILLE**

DATE DE LA CONVOCACTION

14.01.25

DATE D'AFFICHAGE

14.01.25

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICES 13

PRESENTS 10

VOTANTS 11

OBJETS

**Compte rendu
Précédent
Conseil Municipal**

L'an Deux Mille-vingt-cinq à **18 heures 30**

Le Vingt et un du mois de janvier

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie de Janville, sous la Présidence de Mr Philippe BOUCHER

Maire de la Commune de Janville.

Etaient présents :

MM. : Boucher, Durand, Guyard, Bouabdallah, Bougon, Piron

Mmes Barriot, Quesada, Rousselet, Lemoine

Formants la totalité des membres en exercice

Pouvoir : Mme Hallen à M. Durand

Absents excusés : M. Gauthier, Duroyaume

Secrétaire : Mme Barriot

Ouverture de la séance à 18h30, nomination du Secrétaire de séance Madame BARRIOT, lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 15//2025 et signature des membres du Conseil Municipal présent à cette date : aucune objection.

Les délibérations prévues à l'ordre du jour par convocation du 21/01/2025 sont exposées par les rapporteurs.

- *Délibération n° 750 Centre de Supervision Intercommunal (CSI) avenant à la convention d'adhésion. Adhésion des communes d'Armancourt, Béthisy-Saint-Pierre, Bienville, Janville, Jonquières et Saint-Sauveur*
Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité la délibération susdite.
Aucune question diverse
La séance est close à 19h20.

Fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits

Le Secrétaire,



Le Maire,




Les Membres du Conseil Municipal,

